

Fiche technique

ESA12

Signalétique adhésive - interdit de fumer

Signalétique adhésive pour informer d'une direction, une interdiction ou un lieux. Adhésif permanent. A appliquer sur un support préalablement nettoyé et sec. Pose très facile.

INTERDICTION DE FUMER



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68€
ou à des poursuites judiciaires.

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le :
3989 (0,15€ /min depuis un poste fixe, Tabac Info Service)

Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application
de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

Code douanier	3919908099
EAN	3321369969300

Couleur : Interdit de fumer

Matière : Vinyle

Caractéristiques :

- Adhésif permanent.
- Pose très facile.

Largeur (mm)	Poids net (kg)
115	0,01

